

L'Anse-Saint-Jean, le 14 novembre 2016.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 14 novembre 2016 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Marcellin Tremblay
 Monsieur Yvan Côté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Graham Park
 Monsieur Éric Thibeault

360-2016
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par, appuyé par.

361-2016
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

362-2016
DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que ledit rapport soit accepté tel que présenté et déposé au livre des annexes sous la cote no 198

PÉRIODE DE QUESTIONS

363-2016
FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 19h35

_____ Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

_____ Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».